

Image not found or type unknown



Problème de responsabilité facebook

Par **solex**, le **05/02/2008** à **18:28**

Bonjour

je suis administrateur du groupe d'anciens élève de mon lycée

je viens de recevoir un mail de la direction me demandant de supprimer, son logo, le lien vers son site, de supprimer les messages (comprenant des ragots) mentionnant le nom de professeurs et de modifier le nom du groupe (en ajoutant "les anciens de ..." mais cela est impossible avec facebook).

Dois je tous supprimer? j'ai supprimer tout ce qui m'a été demandé car je suis un peu effrayé. Suis je responsable des messages déposés par les membres du groupe??

Merci de votre aide